

## OTC

20.03.2021. Articles et communiqués sur la situation en Arménie et en Artsakh.

---

1- France Info

19/03/2021

[https://www.francetvinfo.fr/monde/conflit-dans-le-haut-karabakh/l-armenie-accuse-l-azerbaïdjan-de-crimes-de-guerre-apres-la-publication-d-un-rapport-de-l-ong-humans-right-watch\\_4339735.html](https://www.francetvinfo.fr/monde/conflit-dans-le-haut-karabakh/l-armenie-accuse-l-azerbaïdjan-de-crimes-de-guerre-apres-la-publication-d-un-rapport-de-l-ong-humans-right-watch_4339735.html)

L'Arménie accuse l'Azerbaïdjan de "crimes de guerre" après la publication d'un rapport de l'ONG Humans Right Watch

La porte-parole de la diplomatie arménienne a indiqué vendredi que le rapport de l'ONG prouve que l'Azerbaïdjan a commis "des crimes de guerre à grande échelle" et évoque également des "crimes contre l'humanité".

Article rédigé par

franceinfo avec AFP

L'Arménie a accusé vendredi 19 mars l'Azerbaïdjan d'avoir commis des "crimes de guerre" lors du conflit ayant opposé ces deux pays du Caucase à l'automne dernier dans la région séparatiste du Nagorny Karabakh.

Ces accusations interviennent alors que l'ONG Human Rights Watch a publié le même jour un rapport indiquant que l'armée azerbaïdjanaise a "maltraité des prisonniers de guerre arméniens" en les soumettant à "un traitement cruel et dégradant ainsi qu'à des tortures". L'ONG a appelé Bakou à "libérer immédiatement" tous les prisonniers arméniens restant, civils et militaires.

La porte-parole de la diplomatie arménienne, Anna Naghdalian, a réagi en

affirmant que ce rapport prouvait que l'Azerbaïdjan a commis "des crimes de guerre à grande échelle" contre des prisonniers arméniens. "Les rapports de mauvais traitements et de torture contre des prisonniers de guerre arméniens montrent un aspect systématique", a-t-elle affirmé à l'AFP, ajoutant que leur détention prolongée pourrait même relever "de crimes contre l'humanité".

Bakou nie en bloc les incriminations de l'ONG

Bakou, qui rejette ces accusations, affirme que tous les prisonniers ont été libérés et renvoyés en Arménie. Cela étant, le chef de la diplomatie azerbaïdjanaise, Djeyhoun Baïramov, a affirmé mercredi que l'Azerbaïdjan ne considérerait pas comme des prisonniers de guerre les personnes détenues après la signature du cessez-le-feu de novembre dernier.

Ce cessez-le-feu, négocié par Moscou après six semaines de combats ayant fait plus de 6 000 morts, a impliqué d'importantes pertes territoriales pour la partie arménienne et le déploiement de forces de la paix russes. En décembre, l'ONG Amnesty International avait appelé Bakou et Erevan à enquêter sur des crimes de guerre commis par les deux camps.

Tandis que l'Arménie n'a encore ouvert aucune enquête, l'Azerbaïdjan a arrêté en décembre deux de ses militaires accusés d'avoir mutilé les corps de soldats arméniens.

---

## 2- Les Nouvelles d'Arménie

20/03/2021

[https://armenews.com/spip.php?page=article&id\\_article=77303](https://armenews.com/spip.php?page=article&id_article=77303)

Selon Karékine II, la sécurité de Dadivank a été rendue possible grâce aux efforts de Vladimir Poutine et du Patriarche de toute la Russie Kirill

Le 19 mars, à Sainte Etchmiadzine, Sa Sainteté Sa Sainteté Karekine II a reçu, à l'occasion du 100e anniversaire de l'accord signé à Moscou le 16 mars 1921, pour une table-ronde, des spécialistes de l'Institut d'histoire de l'Académie nationale des sciences de la République d'Arménie, de l'Université pédagogique d'État arménienne d'Abovyan ainsi que des spécialistes de premier plan de la Fédération de Russie, accompagnés du directeur de l'Institut d'histoire de l'Académie nationale des sciences de la République d'Arménie, académicien, le professeur Ashot Melkonyan et le professeur Ruben Mirzakhanyan.

Au cours de la réunion, M. Ruben Mirzakhanyan a présenté Sa Sainteté Karékine II aux spécialistes arrivés en Arménie à l'occasion de la discussion et a fourni des informations sur les résultats de la table ronde.

En cette période difficile pour l'Artsakh, l'initiative a été utile selon le participant à la table-ronde, Sergeï Markedonov, le rédacteur en chef du magazine « International Analysis » qui a évoqué les séquelles de la guerre d'Artsakh et les défis dans la région.

Le Catholikos de tous les Arméniens a apporté sa bénédiction et exprimé sa satisfaction quant à l'organisation de cette importante initiative. Sa Sainteté a exprimé sa reconnaissance aux responsables des institutions scientifiques et éducatives, les experts participants, soulignant la nécessité d'un rappel conjoint de ces événements historiques, ce qui contribue également à des relations et une coopération plus étroite entre les deux peuples amis, Arméniens et Russes.

Faisant référence à la deuxième guerre d'Artsakh, Sa Sainteté a présenté les dégâts causés, a évoqué la douleur de la perte de la patrie, les défis existants, la réaction de la communauté internationale. À cet égard, le Catholikos Karékine II a exprimé sa gratitude pour les efforts déployés par les autorités russes pour mettre fin aux hostilités et rétablir la paix dans la région, notant la nécessité de reprendre le processus de négociation afin de résoudre les problèmes existants autour de l'Artsakh.

Sa Sainteté a également déclaré que grâce aux efforts du président russe Vladimir Poutine et du patriarche de toute la Russie Kirill de Moscou, il était possible d'assurer dans la sécurité les prières dans le monastère arménien de Dadivank à la frontière entre la région occupée de Kelbadjar et l'Artsakh. Karékine II a évoqué la stratégie des autorités azéries à l'égard du patrimoine historique et culturel arménien dans les territoires occupés. En particulier les destructions et profanation des monuments historiques et sanctuaires de l'identité arménienne.

Krikor Amirzayan

---

### 3- Les Nouvelles d'Arménie

20/03/2021

Le cimetière près de l'église arménienne de Hadrout (Artsakh) a été vandalisé par l'Azerbaïdjan selon un rapport de la Commission américaine sur la liberté de

## religion

La Commission américaine sur la liberté de religion internationale (USCIRF) a publié un rapport sur la situation de la liberté de religion en Azerbaïdjan en 2020. Début 2020, la mission de l'USCIRF s'est rendue en Azerbaïdjan pour se familiariser avec la situation sur le terrain. Le rapport comprenait également des dispositions sur le conflit militaire du Haut-Karabakh à la fin de l'année dernière. Selon la commission, la situation de la liberté de religion en Azerbaïdjan reste un texte législatif contradictoire problématique, en particulier la loi de 2009 sur la liberté de religion. Les autorités azéries sont peu intéressées à examiner cette loi. Le rapport aborde également un certain nombre d'autres questions, notamment la nécessité de l'enregistrement obligatoire des éléments restreignant les activités des communautés religieuses, la pression continue sur les militants religieux, en particulier leur emprisonnement, et les violations récentes dans le contexte de la reprise du Haut-Karabagh.

Selon le rapport, lors de la reprise du conflit militaire entre les territoires de l'Arménie et de l'Azerbaïdjan ainsi que le Haut-Karabagh en septembre 2020, l'Arménie a accusé l'Azerbaïdjan d'être responsable des bombardements ciblés de la cathédrale de Ghazanchetsots de Chouchi. Selon le rapport, la cathédrale a été touchée à deux reprises par des roquettes qui la visaient directement, ce qui a considérablement endommagé le toit de l'église et l'intérieur. Le rapport cite Human Rights Watch qui a déclaré en décembre 2020 qu'il s'agissait d'une attaque délibérée, d'un crime de guerre. Elle doit faire l'objet d'une enquête et les auteurs traduits en justice, a déclaré la commission dans un communiqué. La commission a également noté que l'Azerbaïdjan affirme que les forces arméniennes ont endommagé des monuments religieux.

Le rapport souligne que la déclaration sur le cessez-le-feu signée en novembre a soulevé des inquiétudes quant à la protection de diverses églises, monastères, pierres tombales et autres sites religieux et culturels dans les territoires passés à l'Azerbaïdjan. Selon le rapport, le président Aliiev a assuré au président russe Poutine que des monastères chrétiens seraient préservés dans ces zones, mais certains sites historiques, comme le cimetière près de l'église arménienne de Hadrout ont été vandalisés. La Commission rappelle qu'à la fin du mois de novembre, l'Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture a appelé à la préservation des monuments historiques et culturels de ces zones et a proposé d'y envoyer une mission pour réaliser un inventaire des monuments du patrimoine historique et culturel.

La Commission américaine sur la liberté religieuse dans le monde a fait un certain nombre de recommandations au gouvernement et au Congrès des États-Unis. La commission propose que le Département d'État américain inclue l'Azerbaïdjan dans la liste spéciale de surveillance du Département d'État pour les violations de la liberté de religion, et qu'il travaille avec le gouvernement de l'Azerbaïdjan pour mettre la loi de 2009 sur la liberté de religion en conformité avec les normes internationales relatives aux droits de l'homme.

Krikor Amirzayan

---

#### 4- Les Nouvelles d'Arménie

19/03/2021

[https://www.armenews.com/spip.php?page=article&id\\_article=77267](https://www.armenews.com/spip.php?page=article&id_article=77267)

L'Arménie entre en campagne... électorale !

Après une campagne militaire qui s'est soldée par une défaite sans appel face à l'Azerbaïdjan et une campagne de protestation d'une opposition éclectique qui a fait vaciller un pouvoir politique affaibli, l'Arménie s'engage sur la voie d'une campagne électorale, et se prépare à des législatives anticipées dont la tenue était présentée comme inéluctable, pour le pouvoir comme pour l'opposition, d'accord au moins sur ce point, même si leur avis divergent sur le format et le mode d'organisation du scrutin. Le premier ministre Nikol Pachinian, qui y était farouchement opposé jusqu'à ce qu'il en accepte le principe le 25 décembre, sous la pression d'une rue qui réclamait sa démission, puis en avait balayé l'éventualité fin février pour s'y résigner quelques jours après, sur fond d'une crise aggravée par l'intervention des hauts responsables de l'armée sur la scène politique, a annoncé jeudi 18 mars, après un tour de table avec l'opposition limitée aux deux partis représentés au Parlement, Arménie lumineuse (LHK) et Arménie prospère (BHK), la tenue de législatives anticipées pour la date du 20 juin. Ces discussions en vue d'une sortie de crise, sous l'égide du président de la République Armen Sarkissian, ont donné lieu à un compromis qui ne satisfait certes pas la frange plus radicale de l'opposition, dont une quinzaine de formations, essentiellement extraparlimentaires à l'exception notable du BHK, regroupées au sein d'un Mouvement de salut national, s'en tiennent à leur exigence d'un scrutin anticipé organisé par un gouvernement intérimaire ayant remplacé celui de N.Pachinian, à

qui elles n'accordent plus aucun crédit et qu'elles estiment illégitime pour organiser des élections démocratiques, justes et transparentes.

Pourtant, à l'issue de leur rencontre de jeudi à Erevan, N.Pachinian et Gagik Tsarukian, le leader du BHK, sont tombés d'accord pour dire que les élections législatives étaient "le meilleur moyen de sortir " de la crise lancinante dans laquelle s'enlise le pays, comme l'a écrit le premier ministre arménien sur sa page Facebook le 18 mars. "Prenant acte de mes discussions avec le Président [Armen Sarkissian], l'alliance Im Kayl (Mon Pas, majoritaire au Parlement), le leader du groupe Arménie lumineuse Edmon Marukian, des élections législatives anticipées seront organisées dans la République d'Arménie le 20 juin", a-t-il ajouté. E.Marukian a de son côté fait savoir qu'il avait eu un entretien téléphonique avec N. Pachinian et que la tenue de ces élections à la date du 20 juin semblait acceptable pour son parti d'opposition. Quelques jours avant, il avait à la faveur d'une rencontre avec le parti au pouvoir, assoupli sa position, initialement hostile à l'organisation d'un tel scrutin par N.Pachinian dont il réclamait lui aussi préalablement le départ, pour poser son agenda comme seule condition d'élections dont la date butoir devait-être, avait-il souligné, le 1er juin. E.Marukian a même accepté de concéder 20 jours de plus au pouvoir pour la tenue du scrutin.

Reste à savoir si les autres composantes de l'opposition, qui campent sur leurs positions et doutent de la légitimité d'un scrutin qui serait organisé par Pachinian, vont vouloir jouer un jeu électoral dont le premier ministre a brouillé les cartes en parvenant à diviser l'opposition sur la question cruciale des élections. Il est probable que la campagne électorale va aller de pair avec une campagne de protestation à l'appel de cette opposition réfractaire au compromis passé par le pouvoir avec les deux formations d'opposition parlementaire... un scénario que connaît bien d'ailleurs Pachinian, pour avoir été lui-même de l'autre côté de la barricade dans les manifestations qui ont ponctué les différentes séquences électorales jusqu'à son accession au pouvoir à la faveur de la révolution de velours en mai 2018.

par Garo Ulubeyan le vendredi 19 mars 2021

---

5- Le Figaro

18/03/2021

<https://www.lefigaro.fr/flash-actu/armenie-elections-legislatives-anticipees-le-20-juin-pour-mettre-fin-a-la-crise-20210318>

Arménie: élections législatives anticipées le 20 juin pour mettre fin à la crise  
Par Le Figaro avec AFP

Nikol Pachinian le 13 octobre. PHOTOLURE / REUTERS

Le premier ministre arménien Nikol Pachinian a annoncé jeudi 18 mars que les élections législatives anticipées devant mettre fin à la grave crise politique que traverse ce pays du Caucase auront lieu le 20 juin.

Nikol Pachinian a jugé sur Facebook que «le meilleur moyen de sortir» de la crise était la tenue d'un tel scrutin, après avoir résisté aux appels à la démission de l'opposition depuis la défaite militaire face à l'Azerbaïdjan au Nagorny Karabakh à l'automne 2020. La date a été arrêtée après des entretiens avec le président du pays, Armen Sarkissian, et avec les dirigeants de deux importants partis d'opposition, a précisé Nikol Pachinian.

Le premier ministre arménien est accusé de trahison par l'opposition depuis qu'il a accepté en novembre un accord de paix proposé par Moscou, entérinant une défaite humiliante face à l'Azerbaïdjan dans la région séparatiste du Nagorny Karabakh.

Nikol Pachinian, porté au pouvoir en 2018 par une révolution populaire dénonçant la corruption des élites post-soviétiques, a résisté aux pressions mais sa décision de limoger des hauts responsables militaires fin février, en les accusant d'avoir voulu fomenter un coup d'État, a relancé les manifestations de ses détracteurs. Le premier ministre a encore refusé de se plier jeudi à une décision de justice lui intimant de réintégrer son chef d'état-major. Il a aussi pu compter sur la mobilisation de milliers de ses partisans dans la rue pour se maintenir à la tête du pays.

Mais après des semaines de crise, les deux camps ont donc fini par s'entendre sur des élections anticipées en juin. La débâcle de l'armée arménienne lors du conflit de l'automne face à l'Azerbaïdjan pour le Karabakh a profondément marqué les Arméniens, victorieux d'un premier conflit au moment de la chute de l'URSS.

Le cessez-le-feu, négocié par le président Vladimir Poutine après six semaines de combats ayant fait plus de 6000 morts au total, implique d'importantes pertes territoriales pour la partie arménienne et le déploiement de forces de la paix russes. Si l'Arménie garde l'essentiel du Nagorny Karabakh, elle a dû céder la

ville symbolique de Choucha ainsi qu'un glacié de territoires azérbaidjanais entourant la région.

---

6- Nor Haratch Hebdo

19/03/2021

Onik Gasparian n'a pas été réintégré dans ses fonctions, selon le Bureau du Premier ministre

Le colonel-général Onik Gasparian n'a pas été réintégré dans ses fonctions de chef de l'état-major général des forces armées arméniennes malgré la décision du tribunal d'accepter sa plainte contre son licenciement, a insisté jeudi le bureau du Premier ministre arménien.

Plus tôt dans la journée, le tribunal administratif d'Erevan avait accepté la plainte de Gasparian et accédé à sa demande d'être considéré comme chef de l'état-major général jusqu'à ce que l'affaire ne soit traitée par le tribunal.

Le cabinet du Premier ministre a toutefois rappelé que Gasparian avait été relevé de ses fonctions « sur la base d'un décret présidentiel datée du 10 mars entré en vigueur en vertu de la loi ».

« La Constitution ne prévoit pas la possibilité de réviser une loi entrée en vigueur en vertu de cette norme constitutionnelle. En conséquence, Onik Gasparian a été démis de ses fonctions de chef de l'état-major général des forces armées de la République d'Arménie, et le processus de nomination d'un nouveau chef de l'état-major général des forces armées se poursuivra selon la procédure établie par la partie 2 de l'article 139 de la Constitution de la République d'Arménie », peut-on lire dans l'explication du bureau.

L'avocat de Gasparian, Artur Hovannissian, a toutefois insisté sur le fait que son client reste toujours chef de l'état-major général de l'armée en vertu la décision du tribunal.

« Si cette décision n'est pas mise en oeuvre maintenant et que quelqu'un d'autre est nommé à la place de Gasparian, alors son droit sera violé », a-t-il déclaré.

L'un des chefs du mouvement d'opposition « Mouvement pour le salut de la patrie



», Vazken Manoukian, a publié plus tard dans la journée une déclaration décrivant l'explication fournie par le bureau du Premier ministre comme « un appel direct à ne pas obéir à l'acte d'un tribunal, ce qui est un acte criminel ».

« Avec cette étape, Pachinian et son administration se sont à nouveau mis hors de la constitution et des lois, portant un nouveau coup à l'ordre constitutionnel du pays », a souligné Manoukian.

---

## 7- Nor Haratch Hebdo

19/03/2021

Les États-Unis déterminés à aider les parties à trouver un règlement pacifique et durable du conflit Haut-Karabagh, dit Biden à Aliev

Le président américain Joe Biden a déclaré au président azerbaïdjanais Ilham Aliev que son administration était disposée à travailler avec Bakou pour « aborder les problèmes de sécurité communs et la réconciliation régionale ».

Dans un message de félicitations envoyé à Aliev à l'occasion de Norouz, Biden a déclaré que « cette période de renouveau est l'occasion de réaffirmer notre coopération et notre engagement en faveur de la paix », selon l'agence de presse Trend.

« Mon administration travaillera avec l'Azerbaïdjan pour aborder les problèmes de sécurité communs et la réconciliation régionale », a déclaré le président américain.

« En tant que coprésident du Groupe de Minsk de l'OSCE, nous restons déterminés à aider les parties à trouver un règlement pacifique et durable du conflit du Haut-Karabagh et à promouvoir la réconciliation entre l'Arménie et l'Azerbaïdjan pour assurer un avenir prospère et pacifique. »

« Nous soutenons également vos efforts pour diversifier votre économie et développer des opportunités énergétiques dans la Caspienne », a déclaré le président Biden, ajoutant « Les États-Unis ont hâte d'explorer de nouvelles opportunités de coopération économique. Je vous adresse mes meilleurs voeux ainsi qu'au peuple azerbaïdjanais pour cette nouvelle année et ce nouveau printemps. »

---

## 8- Les Nouvelles d'Arménie

18/03/2021

[https://armenews.com/spip.php?page=article&id\\_article=77235](https://armenews.com/spip.php?page=article&id_article=77235)

Garo Paylan intervient contre un chantier sur un cimetière arménien

Le député Garo Paylan (HDP) a déposé une demande d'enquête parlementaire concernant la construction en cours de magasins réalisée par l'Administration du développement du logement de Turquie (TOKİ) sur le cimetière arménien d' Ulus, à Ankara.

Paylan s'est rendu sur place pour effectuer une inspection mais s'est vu interdire l'accès au chantier de construction.

« La branche d'Ankara de la Chambre des architectes avait précédemment annoncé que des fouilles étaient illégalement en cours dans une zone allouée à la reconstruction de la Banque provinciale, qui avait été démolie. Elle a également noté qu'il y avait un cimetière arménien et catholique sur le site de construction, ajoutant que des ossements humains avaient été trouvés pendant les fouilles », a rapporté Bianet. La chambre des architectes avait qualifié la construction en cours de « barbarie ».

Dans sa question parlementaire adressée au ministre de l'Environnement et de l'Urbanisation Murat Kurum, Garo Paylan a déclaré que même si les fonctionnaires du Musée des civilisations anatoliennes ont examiné la zone, le béton continue d'y être coulé.

« Malgré cela, la construction se poursuit et du béton est coulé sur la zone où se trouvent les tombes », a déclaré Paylan, selon Bianet. Paylan a demandé au gouvernement d'expliquer pourquoi la construction n'a pas encore été arrêtée et s'ils sont conscients ou non que « TOKİ détruit les biens culturels et la mémoire urbaine d'Ankara. »

---

9- Slate

18/03/2021

<http://www.slate.fr/story/205712/droits-humains-erdogan-turquie-europe-plan-action-manipulation>

Droits humains: le marché de dupes qu'Erdoğan veut conclure avec l'Europe

Ariane Bonzon

Le «plan d'action pour les droits humains» de l'autocrate turc ressemble fort à une manipulation, sur laquelle l'Union européenne pourrait être tentée de fermer les yeux.

À la différence de Vladimir Poutine, son inspirateur et partenaire, Recep Tayyip Erdoğan serait-il redevenu conciliant vis-à-vis de Bruxelles et attentif aux droits humains?

Le 2 mars, lors d'une cérémonie rassemblant toutes les autorités du pays au palais présidentiel d'Ankara, le président turc présentait un «Plan d'action pour les droits de l'Homme», c'est-à-dire «onze principes, neuf buts essentiels, cinquante objectifs, 393 mesures» afin que «les individus soient plus libres, la société plus forte et la Turquie plus démocratique». Ce programme pour les deux ans à venir devrait également aboutir à la rédaction d'une nouvelle Constitution, le numéro 1 turc prenant soin de préciser que ce «plan d'action» était principalement motivé par «les besoins et les demandes du peuple».

On comprend bien la volonté de donner une image plus apaisée de la Turquie, autant pour des raisons internes (difficultés économiques, sanitaires et politiques) qu'externes, comme l'élection de Joe Biden, beaucoup moins conciliant que Donald Trump, et la réunion du Conseil européen des 24-25 mars, qui doit réexaminer les relations entre l'Europe et la Turquie, et fixer d'éventuelles sanctions.

De la poudre aux yeux?

En Turquie comme à l'étranger, ce «plan d'action» fait cependant l'objet d'un scepticisme prononcé. D'abord parce qu'il ne contient pas grand-chose de convaincant; ensuite, parce que ce plan est en totale contradiction avec la politique autoritaire bafouant les libertés élémentaires menée depuis une dizaine d'années en Turquie.

Le démantèlement de l'État de droit y a pris une ampleur particulière, du fait de l'alliance du Parti de la justice et du développement (AKP, présidé par Erdoğan) avec le Parti d'action nationaliste (MHP, extrême droite) à partir de 2015. Le pacte national-souverainiste qui unit ces deux partis s'articule autour de la conviction que la survie de l'État serait en danger, d'abord du fait des caciques de la Cemaat, la communauté de l'imam Fethullah Gülen, anciens alliés devenus rivaux du président Erdoğan.

Le régime islamo-nationaliste s'emploie désormais à extirper les milliers de

membres de cette communauté, ou supposés tels, des rouages étatiques (justice, police, armée, éducation) pour les remplacer par des fonctionnaires plus en adéquation avec la nouvelle ligne islamo-nationaliste. À ce jour, on dénombre près de 100.000 inculpations pour appartenance à l'Organisation terroriste des adeptes de Fethullah Gülen (Fetö), tandis que près de 200.000 fonctionnaires, démis de leur poste, ont perdu tous les avantages qui y étaient liés et se sont vus interdits de quitter le pays.

Plus ancienne, la seconde «menace» pour la «survie de l'État» provient, selon les autorités turques, du Parti des travailleurs du Kurdistan (PKK, basé en Irak, inscrit sur la liste des organisations terroristes de l'UE et en guerre contre Ankara depuis quarante ans) et du Parti démocratique des peuples (HDP, gauche, féministe, légaliste et en faveur d'une autonomie kurde), qu'Ankara accuse d'être la branche politique interne du PKK. La quasi-totalité des maires HDP élus en 2019 ont été destitués et remplacés par des administrateurs désignés par le ministère de l'Intérieur. L'immunité parlementaire de plusieurs députés du HDP a été levée, et certains ont été incarcérés, comme les deux co-présidents, Figen Yüksekdağ et Selahattin Demirtaş, emprisonnés depuis plus de quatre ans. Désormais, c'est carrément la dissolution du HDP que réclame le MHP.

Pire: tout opposant, qu'il soit guléniste ou kurde autonomiste, social-démocrate ou de gauche, ou tout simplement activiste de la société civile, encourt le risque de se faire accuser de terrorisme ou complicité de terrorisme, selon l'interprétation très extensive que donnent les tribunaux. Le philanthrope Osman Kavala, le romancier et journaliste Ahmet Altan et l'ancien co-président du HDP, Selahattin Demirtaş, ont subi des procès politiques expéditifs, dans lesquels les droits de la défense ont été bafoués. La Cour européenne des droits de l'homme (CEDH) a d'ailleurs demandé à plusieurs reprises la libération immédiate de l'un ou l'autre. Sans succès.

Par ailleurs, les universités font l'objet d'une sérieuse reprise en main idéologique, et la presse et les réseaux sociaux sont sous étroite surveillance, quand ils ne sont pas devenus des officines au service du pouvoir. Bref, l'espace laissé au droit de manifester et à la liberté d'expression se réduit à peau de chagrin. On voit donc mal comment le président Erdoğan pourrait améliorer les droits humains, sauf à rompre ce pacte national-souverainiste, stratégique, avec le MHP, lequel lui est indispensable pour remporter les élections de 2023.

Le grand écart rhétorique

Le deuxième point qui rend ce plan improbable, c'est qu'il se situe à l'exact

opposé de la rhétorique gouvernementale. Quoique membre du Conseil de l'Europe, la Turquie, tout comme la Russie, rejette toute ingérence de l'Europe et des Etats-Unis.

D'après le principe selon lequel «c'est celui qui dit qui l'est», le président Erdoğan et bien des responsables turcs nous renvoient à nos propres manquements en matière de droits humains à chaque fois que nous pointons du doigt les leurs. Concernant notre pays, on pourrait multiplier les exemples: rôle de la France au Rwanda, torture pendant la guerre d'Algérie, passé esclavagiste de l'époque coloniale, répression du mouvement des «gilets jaunes», islamophobie...

Quelle que puisse être la réalité des fautes françaises, l'étude comparative et attentive de ces renvois en boomerang conduit presque toujours à ce que les parallèles ne tiennent pas la route.

Mais le caractère incantatoire et systématique du procédé est significatif. Le président turc en a expliqué la logique à plusieurs reprises. «Si nous regardons ceux qui essaient de donner des leçons sur les droits de l'Homme ou la démocratie à la Turquie avec la question arménienne et la lutte contre le terrorisme, nous voyons qu'ils ont tous un passé sanglant», a affirmé Recep Tayyip Erdoğan, lors d'un discours télévisé à Ankara en 2019.

Nous ne sommes plus dans les années 1990, ou même au début des années 2000, lorsque la Turquie appliquait les arrêts de la Cour européenne des droits de l'homme (CEDH) la concernant. Désormais, Ankara cherche à écorner l'image positive que peut avoir l'Europe en usant de cette rhétorique. Pis: M. Erdoğan fait de ce rejet un élément structurant de sa politique. Difficilement conciliable, dès lors, avec une refonte de l'État de droit à l'occidental qu'impliquerait un «plan d'action» authentique.

Une instrumentalisation de la coopération avec l'Europe

Mais surtout, le «plan d'action» annoncé le 2 mars par le président Erdoğan ne constitue pas du tout, comme il y prétend, une nouvelle orientation politique des autorités turques, mais bien la conclusion d'un programme de coopération déjà existant avec le Conseil de l'Europe. S'il a été présenté comme novateur par Ankara, c'est à des fins politiques.

Initié en septembre 2019 et destiné à renforcer l'État de droit en Turquie, ce programme, qui aura coûté 42 millions d'euros à l'UE et au Conseil de l'Europe, n'a pas produit grand effet, c'est le moins que l'on puisse dire. Or, Bruxelles nous a confirmé que c'est bien dans ce cadre qu'elle a attribué 1,2 million d'euros au

ministère turc de la Justice pour ce plan.

À Istanbul, une journaliste, Sezin Öney, émet même l'hypothèse que ce plan a été concocté pour permettre un départ en douceur à la chancelière allemande Angela Merkel, en évacuant la question épineuse des droits humains le temps que se forme la probable future coalition des Chrétiens démocrates (CDU) et des Verts (Grünen) qui lui succèdera. Surtout si un ou deux gestes symboliques, comme la libération d'Osman Kavala ou d'un autre prisonnier politique, s'ensuivaient.

De fait, trois mois avant d'être publiquement présenté par le président Erdoğan en son palais d'Ankara le 2 mars, ce «plan d'action» a fait plus ou moins discrètement l'objet d'une cérémonie officielle de lancement. C'était le 11 décembre 2020, à Istanbul, en présence de la secrétaire générale du Conseil de l'Europe, du représentant en Turquie de l'UE et des ministres turcs de la Justice et des Affaires étrangères.

Or, ce qui est le plus préoccupant, c'est que le président turc prolonge ce plan avec un projet politique destiné à renforcer sa position, notamment par la perspective d'une réforme des lois électorales et des partis politiques. Celle-ci vise clairement à favoriser le maintien de M. Erdoğan et de l'AKP lors des prochaines échéances électorales de 2023, alors que le président et son parti connaissent une très nette chute de popularité.

Autrement dit, et c'est l'essentiel: ce que le président turc a présenté le 2 mars comme principalement motivé par «les besoins et les demandes du peuple» turc est en vérité un programme financé par l'Union européenne et le Conseil de l'Europe, qu'Erdoğan va instrumentaliser pour y glisser des manipulations électorales afin de rester au pouvoir. Et jusqu'ici, Bruxelles n'en dit mot. Comme si elle fermait les yeux. En espérant sans doute qu'ainsi, Ankara accepte de reconduire l'accord de 2016 selon lequel l'UE sous-traite le sort des réfugiés syriens à la Turquie.

Reste à espérer que les 24 et 25 mars, les responsables européens ne détourneront pas les yeux au nom d'un supposé agenda positif. C'est le minimum qu'ils doivent aux défenseurs des droits humains en Turquie lesquels, il faut bien le dire, n'attendent plus grand-chose de nous. On serait sinon, et malheureusement, justifiés de parler d'un véritable marché de dupes entre l'Union européenne et la Turquie.

19/03/2021

[https://armenews.com/spip.php?page=article&id\\_article=77286](https://armenews.com/spip.php?page=article&id_article=77286)

Arman Tatoyan réagit : Qu'est-ce que c'est, sinon la haine pour des motifs ethno-religieux ? Le défenseur des droits de l'homme lors de la visite à l'Église arménienne d'Aliyev

Arman Tatoyan, le défenseur des Droits de l'homme en Arménie et en Artsakh a publié des preuves sur la politique azérie consistant à semer la haine ethnique et religieuse anti-arménienne au plus haut niveau du gouvernement de l'Azerbaïdjan.

Arman Tatoyan a publié les paroles d'Ilham Aliev le président de l'Azerbaïdjan sur sa page Facebook avec une traduction littérale lors de sa visite à l'église arménienne Sourb Astvatsatsin (Sainte Vierge) datant du XIIe siècle et qui se trouve dans le village de Tsakouri dans la région de la Hadrout en Artsakh aujourd'hui occupée par les forces azéries.

Ilham Aliev en négationniste du patrimoine culturel et religieux arménien a déclaré sur place « C'est une église albanaise. Les Arméniens ont essayé d'arméniser cette église, ils ont écrit des inscriptions en arménien ici, mais ils n'ont pas réussi. C'est notre ancien temple, le temple de nos frères du peuple oud, ils viendront ici. Tout comme nos mosquées ont été profanées, les anciens temples albanais ont été profanés par les Arméniens. Mais nous allons restaurer, tous ces écrits sont faux. Ce sont les messages ajoutés plus tard. Ils ont créé une fausse histoire pour eux-mêmes. Pendant ce temps, ils n'ont pas réussi. (...) C'est une mosquée turque. Ils ont tout falsifié et l'ont transformé en dépotoir. Regardez le jour où ils ont jeté cet endroit, et ensuite ils disent que c'est arménien. »

Arman Tatoyan a rappelé que l'église Sourb Astvatsatsin datant du XIIe siècle à Tsakouri est l'ancien complexe monastique du village « Tsaghkavank » dont l'église arménienne « Surb Astvatsatsin » est le vestige préservé. Selon les khachkars, elle date de 1198 et se distingue par sa porte ronde. L'église est un chef-d'œuvre de l'architecture médiévale et de la culture de l'Artsakh.

Il y a quelques jours le 16 mars il a été confirmé que l'église arménienne Saint-Jean-Baptiste, plus connue sous le nom d'« heure verte » dans la ville de Chouchi occupée par l'Azerbaïdjan, avait été détruite. Arman Tatoyan le défenseur des Droits de l'homme ajoute « De plus, l'église n'a pas été détruite pendant la guerre, ni pendant les attaques armées, mais après leur fin. Ces faits en 2021. Il a été confirmé par le ministère des Affaires étrangères d'Arménie dans une

déclaration commune le 18 mars ».

Le défenseur des Droits de l'homme en Arménie et en Artsakh enverra les comptes rendus de ces faits aux organes internationaux compétents. Arman Tatoyan ajoute « Mais nous notons surtout que pendant des années, la haine et l'hostilité envers les Arméniens en Azerbaïdjan ont été semées au plus haut niveau de l'État de cette manière, non seulement pour des raisons ethniques, mais aussi religieuses. Les faits publiés par cette déclaration le prouvent clairement en Artsakh en 2020. Au cours de la guerre de septembre-novembre, les autorités azerbaïdjanaises ont mené un nettoyage ethnique et une politique de génocide, tout cela se poursuit aujourd'hui. Les mêmes discours et paroles du président azéri ont inspiré les soldats azéris à torturer, décapiter, amputer leur corps pour le plaisir et commettre d'autres atrocités contre des militaires et des civils Arméniens en avril 2016 et en 2020 lors de la guerre de septembre-novembre ».

Krikor Amirzayan

---

11- Nor Haratch Hebdo

19/03/2021

Déclaration du ministère artsakhiote des Affaires étrangères à propos de la visite du Président azéri dans les territoires occupés de la République d'Artsakh

Faisant preuve d'un manque de respect flagrant pour les efforts continus destinés à trouver une solution durable au conflit entre l'Azerbaïdjan et le Karabagh, le président azéri Ilham Aliev, accompagné de son épouse, vice-présidente de la République d'Azerbaïdjan, Mehriban Aliyeva et d'autres représentants des autorités, s'est rendu dans la région occupée de Hadrout de la République d'Artsakh. Au cours de la visite, le président Aliev a personnellement demandé aux responsables qui l'accompagnaient de faire supprimer les inscriptions arméniennes datant de l'époque médiévale des murs des églises et des monuments situés dans les territoires occupés. Ces visites officielles ne sont rien d'autre qu'une manifestation de la politique anti-arménienne et militariste de l'Azerbaïdjan et trahissent de futurs plans agressifs. La République d'Artsakh a alerté la communauté internationale à de nombreuses reprises sur le terrorisme culturel orchestré par l'État de l'Azerbaïdjan, ses efforts pour supprimer le patrimoine culturel arménien dans les territoires qui sont sous son occupation



militaire et la promotion d'une politique génocidaire et expansionniste. Cette politique est un crime contre l'humanité, une violation flagrante des normes, conventions, résolutions et accords internationaux et une menace pour le monde civilisé tout entier. Nous appelons les organisations internationales compétentes à prendre toutes les mesures nécessaires pour empêcher l'extermination du patrimoine culturel arménien et à condamner résolument la politique génocidaire de l'Azerbaïdjan. L'inaction et l'indifférence peuvent être lourdes d'imprévisibles conséquences.

---

12- Les Nouvelles d'Arménie

19/03/2021

[https://www.armenews.com/spip.php?page=article&id\\_article=77274](https://www.armenews.com/spip.php?page=article&id_article=77274)

Déclaration du MAE de l'Arménie con